

ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMECEN

DAIRA DE BENI SNOUS

COMMUNE D'AZAILS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Le Responsable De La Gestion Des Affaires Municipales informe l'ensemble des entreprises qui ont participées à l'avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités Minimales 05/2025 paru dans les quotidiens : "الشباب" et CAP DZ : en date du 03/12/2025 relatif au projet **Achèvement de Réalisation du siège Commune d'Azails « 3ème tranche »**

"Qu'après analyse et évaluation des offres en fonction des critères de sélection indiqués dans le cahier de charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Désignation du Projet	L'entreprise	Code d'Identification fiscal	Le Montant en T.T.C (DA)	Le Délais de Réalisation	NOTE	Observations
01	Achèvement de Réalisation du siège Commune d'Azails « 3ème tranche »	ENTREPRISE DES TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT GUENNON MOHAMMED	198313070002349	17.995.418,00	Quatre (04) mois	59/100	Qualifié et Moins Disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 3 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les soumissionnaires participant à cet avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités Minimales contestant le choix opéré par le service contractant , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Azails , dans les dix (10) jours qui suivent la première parution .

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 4 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics , les soumissionnaires participant à cet avis sont invités de se rapprocher des services de la commune, dans les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis sur les quotidien "الشباب" , et "CAP DZ" à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Azails Le :

Responsable de la gestion des affaires municipales